

## Compte rendu de la réunion du Conseil citoyen du 2eme arrondissement - Jeudi 10 décembre 2015 -

Présents: 17 personnes présentes : 5 structures associatives ; 9 habitants ; Nathalie Ranguis, déléguée du préfet ; 3 membres de l'équipes opérationnelle Grand centre Ville

### 1- Cadre général des conseils citoyens

- Le Projet De Territoire sera voté par la CUMPM en conseil communautaire du mois de décembre.
- Une mission d'appui aux Conseils Citoyens va démarrer début 2016. Cette mission est confiée aux associations Université du Citoyen et ARDL PACA (Association Régionale pour le Développement Local). Ces deux structures associatives ont pour objet la promotion et le développement de démarches participatives en région PACA. En outre, elles mènent des actions de sensibilisation, d'analyse et d'accompagnement des conseils de développement des pays et agglomérations de la région.

==> Une rencontre se formalisera en janvier avec le Conseil Citoyen du 2eme arrondissement afin de construire les modalités d'appui en fonction des besoins exprimés par ses membres.

### 2. Fixer les priorités d'intervention du Conseil Citoyen du 2eme arr. :

Le projet de territoire du grand Centre Ville est un cadre très général d'intervention. Cette séance de travail vise à définir, faire ressortir quelques grands axes prioritaires. A partir de là, des groupes de travail pourront se mettre en place et décliner des modes d'actions plus précis.

#### Les grands thèmes débattus :

- La citoyenneté / la jeunesse / les institutions

Réflexion sur ce thème :

la participation ne se décrète pas. 3 pré-requis sont nécessaires :

- être invité à...
- que cette participation apporte quelque chose (incidence sur les décisions)
- qu'individuellement on en retire quelque chose (enrichissement intellectuel, se créer un réseau...)

Les institutions sont qualifiées de poreuses par rapport à la participation de la jeunesse

Les enjeux repérés par le Conseil Citoyen :

- repérer les espaces de décision, analyser leur fonctionnement, s'en saisir.
- Porter une attention particulière aux jeunes : comment faire pour que les jeunes s'intéressent à la chose publique. Intégrer dans les réflexions du Conseil Citoyen une vraie difficulté : échelle de temps très différente entre l'expression d'un besoin et sa déclinaison en une action institutionnelle.

- Donner une place essentielle aux parents dans l'éducation et l'accompagnement de leurs enfants à devenir adulte

Réflexion sur ce thème :

Les écoles sont le premier lieu de rencontre avec les parents. Elles doivent être pleinement associées si le Conseil Citoyen souhaite mener une action/réflexion sur ce thème.

Les enjeux repérés par le Conseil Citoyen : repérer les espaces de décision

- rencontrer l'élue à la Ville
  - rencontrer l'IEN ; inviter le coordinateur ECLAIR à venir rencontrer le Conseil Citoyennes
  - rencontrer les conseils d'école afin d'affiner les besoins exprimés. Etre en capacité de relayer, appuyer ces demandes.
- Cohabiter sur l'espace public

Réflexion sur ce thème :

L'occupation de l'espace public est souvent source de conflits. Sentiment « d'exaspération » de la présence de l'autre. Des lieux de rencontre peu nombreux en centre ville : locaux associatifs peu nombreux et trop exigus, espaces extérieurs peu nombreux. Ces lieux extérieurs et intérieurs sont essentiels pour se retrouver et être porteur d'actions collectives.

Les enjeux repérés par le Conseil Citoyen :

- Repérer le patrimoine public vacant

Cette séance de travail a donc permis l'émergence de 3 grandes thématiques.

La séance du mois de janvier visera à valider la mise en place de 3 groupes de travail. Peut-être en spécifier un 4ème : emploi, développement économique, action sociale... n'ont pas été débattus.

A partir de cette déclinaison en 3 ou 4 groupes de travail, il restera à étoffer les éléments de réflexion ainsi que les enjeux afin d'aboutir à une « feuille de route » plus claire.

**Rendez-vous est pris le jeudi 21 janvier à 17h30 au centre Social Baussenque pour affiner l'organisation et les désirs d'actions du Conseil Citoyen.**

**Adresse : 34 rue Baussenque – 13002 marseille**